

Réunion du 25/2/22, Brasserie des Vosges, 18h00 -19h45

Participants : Isabelle Haegeli, Nicolas Thèry, Steffen Kieffer, Jean-Nathan Bloch,
Johann Buglnig

Excusés : Jean-Paul Kaczmarczyk, Joseph Nowicki, Luc Jambois

Compte rendu de réunion

Dans le cadre de l'assemblée de quartier, notre atelier « **Donnons de l'air à l'avenue** » s'est réuni le vendredi 25 février 2022 à 18h à la brasserie des Vosges.

L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les avancements depuis la précédente réunion du 7 janvier 2022.

Globalement nous regrettons que les propositions faites lors de l'AQ du 7/12/21 n'aient pour l'instant pas été suivies d'actions concrètes.

La direction du territoire (DT) nous a bien proposé d'organiser des rencontres avec les services concernés, dont le Sirac, la police municipale, le service des mobilités, les espaces verts, sécurité routière en ville et aussi le CEREMA, (Relance faite), mais aucune date ou disponibilité pour l'heure.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de réunir tout le monde en même temps, en revanche nous plaidons pour rencontrer rapidement ces organismes, même individuellement, afin d'échanger sur la pertinence de nos suggestions en vue d'améliorer la qualité du cadre de vie des habitants avant le début des aménagements liés au futur Tramway. **Les aménagements doivent englober l'ensemble de l'avenue, dont le tronçon entre avenue de la paix et l'avenue d'Alsace** (tronçon non concerné par la pose de rails, mais lui aussi impacté par l'arrivée du Tram, au même titre que le Boulevard du Président Wilson lors de la pose des rails du Tram C)

La priorité reste la diminution des pollutions atmosphériques et sonores.

(Chapitre 1 de notre plan d'action)

Nous renouvelons donc notre demande de rencontrer au plus vite les organismes susceptibles de nous aider et de nous accompagner dans les meilleurs choix d'actions.

1. Réduction de la pollution et du bruit

Rencontre avec le Sirac lors du prochain atelier. A organiser avec la DT dès que possible. Une réunion d'atelier peut être rapidement organisée en fonction des dates proposées.

- Demande de la pose de radars pour que les 50 km/h soient effectivement appliqués (contrôles vitesse et feu)
- Demande de réduction de la vitesse à 30km/h entre 20h et 6h00.

2. Interdiction des camions

Malgré l'interdiction de transit sur M35, les poids lourds 38T continuent de circuler avenue des Vosges, avec un nombre peut être un peu moindre.

- Les livraisons en ville (ex. chantier de la poste ou d'autres sites en chantier) ne pouvant être réalisées autrement que par des 38T doivent être munis d'une autorisation spécifique.
- Nous comprenons la difficulté de contrôler toutes ces autorisations, c'est pourquoi nous proposons d'étudier une interdiction complète de tous les véhicules supérieurs à 7,5 tonnes.

Il n'est pas concevable que des petits magasins soient livrés par des 38 tonnes (Monceau fleurs)

- Nous demandons aussi la pose URGENTE d'une signalisation visible et lisible en amont des accès à l'avenue des Vosges et à l'avenue de la Forêt-Noire avec la mise en place d'une signalétique sur la Place Haguenau et dès la route du Petit Rhin, indiquant l'interdiction de s'engager dans la rue du Grand Pont (pont Vauban), même chose rue du Port du Rhin avant le croisement avec la rue de Dunkerque.
- Il convient également que les services compétents prennent contact avec les éditeurs de GPS pour sortir l'axe de l'avenue des Vosges des itinéraires hors desserte du centre- ville.

Tram

Notre atelier, tout comme les associations du quartier, regrettons de ne pas encore avoir été contactés par les services en charge des études pour échanger sur les aménagements, le plan de circulation et la problématique du stationnement.

En annexe, un plan du secteur. Chacun peut apporter des idées, en attendant les rencontres tant désirées avec les services concernés.

Divers

- Suggestion de faire passer dans certaines rues secondaires le stationnement longitudinal en stationnement en épis. (Augmentation des capacités de stationnement ou de la surface végétale pour compenser la perte de places de stationnement avenue des Vosges.
- Demande d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique

- Stationnement résidentiel

Comme déjà proposé à M. Ozenne, faire un essai sur la base du volontariat pour libérer des places en surface, en proposant des forfaits RESIDEO dans les parkings ouverts à proximité (Les Halles, Broglie,..).

Il peut aussi être envisagé de modifier le tracé des zones de stationnement, de permettre une perméabilité de stationnement pour les résidents entre les zones, de créer des parkings « déportés » réservés aux résidents (emprise au pied de la Canopé Rue Jacques Kablé, accès Palais des Fêtes côté Clémenceau, voire les surfaces de stationnement devant France 3 place de Bordeaux). Là encore des idées pour permettre aux résidents de libérer des places dans le quartier qui pourraient être abordées avec les services compétents lors de rencontres qui devraient se tenir sans plus tarder.

Prochaine réunion : rencontre Sirac

Strasbourg, le 7 mars 2022

Johann BUGLNIG